

Décision

Générale

colonial

Décision n° 817 du 19 juin 1953 :

n° 817

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

La peine de la réprimande est infligée à l'infirmier stagiaire 10° échelon du cadre local, Abdourahman Mohamed, pour négligence dans le service et insuffisance de travail aux cours des infirmiers stagiaires.